

COMMUNE DE FUMEL
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du huit avril 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le huit avril à 18 heures 30, le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de FUMEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de FUMEL sous la présidence de Monsieur Jean-Louis COSTES, Président.

Présents : Monsieur Michel MARSAND, Monsieur Oscar FERREIRA, Monsieur Didier CABANES, Monsieur Serge MALOUIER, Monsieur Manuel De OLIVIERA, Madame Chantal BREL (pouvoir de Odette LANGLADE), Madame Sylvette LACOMBE, Madame Guylaine MATIAS (pouvoir de Sandrine GERARD), Madame Sylvie LESCOUZERES, Madame Annick ALBINO, Madame Marie-France DELSOL.

Absent: Monsieur Ahmed EDOUIDI, Monsieur Olivier SOTTORIVA, Madame Claudette CONDUCHÉ

Excusés : Madame Odette LANGLADE (pouvoir à Chantal BREL), Madame Sandrine GERARD (pouvoir à Guylaine MATIAS).

Monsieur Jean-Louis COSTES, ayant quitté la salle, n'a pas pris part au vote.

- Nombre de membres en exercice : 17
- Nombre de membres absents : 6
- Nombre de membres présents : 11
- Nombre de pouvoirs : 2
- Suffrages exprimés : 13

Date de la convocation : 20 mars 2024

Madame Brel est désignée secrétaire de séance.

AR Prefecture047-264700782-20240408-16DL2024-BF
Reçu le 09/04/2024**N°16DL2024 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

La Commission Administrative réunie sous la présidence de M. MARSAND, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par M. Jean-Louis COSTES, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1°) - Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
<i>Résultats reportés</i>		42.606,40		12,81		42.619,21
<i>Opérations de l'exercice</i>	301.390,90	294.489,67	22.842,90	22.850,52	324.233,80	317.340,19
TOTAUX	301.390,90	337.096,07	22.842,90	22.863,33	324.233,80	359.959,40
<i>Résultats de clôture</i>		35.705,17		20,43		35.725,60
<i>Restes à réaliser</i>			0	0	0	0
TOTAUX CUMULÉS		35.705,17	0	20,43	0	35.725,60
RÉSULTATS DÉFINITIFS		35.705,17		20,43	0	35.725,60

2°) - Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) – Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

5°) - Constate que la présente délibération a été adoptée par 13 voix pour (Monsieur COSTES n'ayant pas participé au vote).

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès au Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.
Affichage : 10 avril 2024
Télétransmission : 10 avril 2024

Pour extrait certifié conforme
Fumel le 08 avril 2024

Chantal Brel

Secrétaire de séance



Jean-Louis Costes

Maire de Fumel

Président du C.C.A.S.

